

Module n°2 : Formation des agents des services des ressources humaines

Contexte

En amont de ces formations, un diagnostic en deux temps peut être déployé. Ces deux étapes permettent de consolider un état des lieux personnalisé pour identifier des premières pistes d'actions et de concevoir un plan d'action pour identifier et maîtriser les modalités de mise en œuvre afin d'accompagner l'établissement dans le déploiement de cette démarche. Les formations présentées ci-dessous peuvent venir en appui du diagnostic ou être mobilisées indépendamment.

Objectifs

Comprendre les enjeux de l'égalité professionnelle femmes/hommes pour un service RH ; Connaître les fondements juridiques et les obligations de l'administration ; Savoir intégrer l'égalité professionnelle dans les processus de gestion des ressources humaines

Renseignements complémentaires

Le marché étant en cours de renouvellement, l'offre est susceptible d'évoluer. Pour toute demande sur ce dispositif, merci de contacter votre délégation Anfh.

Public

Variable selon les modules

Tous les agents des services des ressources humaines ou des services centraux d'administration

Exercice

2026

Code de formation

5-2

Nature

AFR

Organisé par

Achat en cours

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences